

COMMISSION EXTRA MUNICIPALE DU 2 NOVEMBRE 2016

Présents : François BERGES, Guy SALSE, Jean Jacques LECOEUR, Fred STACHEL, Martine RAMI, Claude BONNET, Carole LUCAS, Michel BOISSEZON, Gilles LAIGRE, Jean Marc PLANTEGENET, Jacques PONCE, Maryline CHIQUET, Stéphane MONTAGNE, Bruno BARTHES

Intervenant Extérieur : Muriel MILHAU

Objet : Synthèse des retours des questionnaires remis aux membres de la commission.

M. Bruno BARTHES tient à excuser un grand nombre de membres de la commission qui n'ont pas pu être présents ce soir. Il remercie l'ensemble des membres présents et absents pour les nombreux retours de questionnaires remis à l'issue de la première réunion.

Il présente l'ordre du jour de la commission :

- «La première partie permettra d'analyser la synthèse réalisée grâce à vos retours et de l'amender. »
- «La seconde partie, sera consacrée à l'élaboration de ce qui pourrait être, une feuille de route pour Creissan en matière de développement touristique. »

Le développement, à l'échelle d'une commune de 1400 habitants passe aujourd'hui par l'inscription dans une stratégie plus vaste.

Nous essaierons donc, parmi vos propositions, de lister celles qui peuvent être mises en place à l'échelle communale (après aval des membres du Conseil municipal) et celles qui peuvent et doivent être portées à l'échelon supra communal tout en les phasant.

PREMIERE PARTIE

La synthèse des questionnaires montre :

Des **atouts** touristiques indéniables

Des **menaces** qui sont communes à l'ensemble des villages de la zone : habitat ancien des cœurs de village en voie de paupérisation (dégradations, vols..) et une grande fragilité des petits commerces

Certaines **faiblesses** découlent d'autres faiblesses ; ainsi une capacité d'accueil limité correspond à un flux touristique modeste sur le village, et explique le manque de commerces « touristiques » et l'absence d'office de tourisme. C'est un cercle vicieux...

Les **opportunités** : la terminologie n'avait peut-être pas bien été explicitée lors de la première commission, les opportunités constituent des leviers sur lesquels nous allons pouvoir jouer : par exemple l'ouverture de la voie verte, la future gare TGV ... Ce qui est en bleu que vous avez écrits dans les questionnaires constituent d'avantage des propositions d'actions que nous allons lister ensemble dans une seconde partie

DEUXIEME PARTIE

Présentation du PowerPoint joint en annexe

CONCLUSION

M. le Maire propose de faire le bilan des actions réalisées de manière régulière afin d'amender le cas échéant la stratégie de développement en fonction des opportunités et évolutions. Il propose également la mise en place d'un concours « Maison fleurie » et, par conséquent, la constitution d'une équipe de 6 ou 7 personnes issues de la commission extra-municipale pour porter le projet et former le jury.